

Le Tronchet

LE MAGAZINE DE LA VIE MUNICIPALE | Janvier 2021

Nouvelle boulangerie pâtisserie
Reprise du bar restaurant
Déploiement de la fibre optique





Chères Tronchettoises, chers Tronchetois,

Nous avons vécu collectivement une année 2020 particulière et tourmentée à cause de la crise sanitaire (la COVID-19) qui nous touche actuellement.

Le début d'année a vu les élections municipales se dérouler juste avant le début de la crise sanitaire. Qui pouvait imaginer que cette pandémie aurait autant de répercussions : la privation de liberté, le confinement, le couvre-feu, les dégâts sociaux et économiques...

J'ai une pensée particulière pour toutes les familles qui ont perdu un être cher et/ou qui souffrent de la maladie.

La commune et les élus ont accompagné les plus anciens par des centaines d'appels téléphoniques et contacts pour prendre de leurs nouvelles.

Les évènements n'empêchent pas le dynamisme communal.

Répondre aux besoins des habitants, c'est pour cela que nous nous sommes engagés avec l'ensemble de l'équipe municipale.

Vous le verrez dans ce bulletin nouveau format, 2021 verra des réalisations et des arrivées majeures pour notre commune.

- La boulangerie-pâtisserie-épicerie (bâtiment communal) verra le jour pour l'été. Antoine Laisné et Elise Battais qui sont interviewés dans ce bulletin seront les boulangers des Tronchetois et bien plus encore.
- Le bar-restaurant va rouvrir à partir de février. Alice Schmitt et Simon Danjou, également interviewés dans ce bulletin, reprennent ce lieu de vie communale.

La commission municipale a retenu ces deux couples de candidats.

Je souhaite que ces deux commerces attirent et satisfassent les Tronchetois. Le commerce rural est primordial et je souhaite la pleine réussite de ces commerçants avec la participation active des Tronchettoises et Tronchetois.

Les aménagements continueront en 2021 ; le secteur du cimetière sera mis en avant : sécurisation du carrefour, cheminements piétons, stationnements, mise en valeur et sécurisation du monument aux Morts, travail sur la réserve foncière du cimetière.

La crise sanitaire semble vérifier l'importance des services communaux : notre mairie, notre agence postale communale, notre point lecture, montrent que notre projet maintenant réalité est là pour éviter le désert de services publics et culturel. Le point lecture doit vivre avec vous, venez le découvrir.

Notre commune fait partie de la communauté d'agglomération : Saint-Malo Agglomération. Ce nouveau mandat qui débute pour les dix-huit communes qui la composent voit le lancement du projet de territoire pour notre agglomération. Ce projet définira les ambitions pour notre territoire (SMA) pour les dix prochaines années.

Vous serez invités à y participer, n'hésitez pas à nous relayer vos idées.

En matière d'environnement, nous verrons en 2021 la mise en place du syndicat de préfiguration du Parc Naturel Régional (74 communes). Il s'agit de la continuité de ce projet ambitieux pour protéger et développer ce futur parc en mettant en avant l'environnement.

Avant de terminer, je tiens à saluer les associations, les commerçants, les artisans et entrepreneurs qui traversent un moment très difficile avec cette crise sanitaire. Je le sais, vous restez mobilisés pour 2021.

Réalisons ensemble de beaux et nouveaux projets. Restons engagés et soyons fiers de notre si belle commune.

Très belles fêtes de fin d'année à toutes et tous.

**Pascal Briand,
Maire du Tronchet**

En fonction du recul de la crise sanitaire et des autorisations gouvernementales, j'aurai plaisir à vous inviter à la traditionnelle cérémonie des vœux, le vendredi 22 janvier 2021 à 18 h 30 à la salle des fêtes.

Sommaire

VIE COMMUNALE

- Editorial du Maire
- Acquisition balayeuse
- Bibliothèque
- Visite à vélo
- Chemin des Landes de Villegâte
- État civil

INFOS COMMUNALES

- Les bons gestes pour l'environnement
- Santé publique
- Communiqué de la direction générale des finances publiques
- Déclaration de ruche

INTERCOMMUNALITE

- Saint-Malo Agglomération
- Fibre optique
- Collecte des déchets
- SAGE des Bassins Côtiers de la région de Dol-de-Bretagne

REGION

- Parc naturel régional
- Formation

VIE SOCIALE

- École : Côté cour
- CCAS :
- Internet à votre service
- Distribution des colis
- Atelier nutrition

VIE ECONOMIQUE

- Reprise du bar restaurant
- Nouvelle boulangerie
- Alexandre Papazof

VIE ASSOCIATIVE

- Marche, détente et découverte Le tronchet
- Gym détente
- Comité des fêtes
- U.N.C. Soldats de France O.P.E.X.
- Le Tronchet d'hier et d'aujourd'hui

MEMOIRES DU PASSÉ... DES TRONCHETOIS RACONTENT...

- La Croix Saint-Roch

Directeur de la publication : Pascal Briand
Rédaction et coordination : la municipalité
Crédits photos : Mairie du Tronchet
Création, mise en page et impression :

Imp. **OTMCO** IMPRIM'VERT

Dépôt légal : janvier 2021

Contact : Mairie du Tronchet
Tél. 02 99 58 95 39
Le Baillage - 35540 Le Tronchet

Bibliothèque

Chers lecteurs, occasionnels ou compulsifs, curieux, amateur de polar, de science-fiction ou de roman d'amour, jeunes, moins jeunes ou très très jeunes... La bibliothèque a profité de cette curieuse année 2020 pour faire peau neuve. Et nous avons le plaisir de vous ouvrir nos portes depuis le samedi 19 décembre prochain.

De nombreuses nouveautés, dans l'air du temps et pour tous les goûts

Pour les **adultes**, des romans en tout genre, des bandes-dessinées adulte et des romans graphiques, vous attendent. 134 livres jeunesse ont été acheté : des albums, des BD, des romans pour satisfaire toutes les curiosités et les envies. Les **documentaires** seront présentés ensemble, par grands thèmes : société, famille, science et technique, art, monde, nature, territoire, loisirs. Pour compléter notre offre, la **médiathèque départementale** nous a prêté 223 livres, choisis scrupuleusement par nos soins.

Un site internet où vous trouverez toutes les infos de la bibliothèque

Grâce au portail, c'est-à-dire au site internet de la bibliothèque, vous pourrez consulter

la liste détaillée de tous nos livres, faire vos réservations et prolonger vos prêts, prendre connaissance des nouveautés et des actualités de la bibliothèque depuis chez vous !

Vous avez la possibilité de vous **préinscrire grâce à un formulaire en ligne** accessible directement depuis la page d'accueil du site, vous éviterez ainsi de devoir patienter pour vous inscrire sur place en cas d'affluence : www.letronchet.bibenligne.fr

Du mobilier adapté

La totalité des livres jeunesse et les bandes-dessinées adulte seront présentés en bacs.

Ils permettent de montrer les couvertures pour aider les plus jeunes à choisir leur lecture, de faciliter leur accès, et grâce à leurs roulettes, de moduler l'espace au gré des besoins. Des poufs et coussins viennent colorer l'espace jeunesse.

Et pour l'ouverture...

Dans un premier temps, en attendant des conditions normales d'ouverture, celle-ci sera progressive.

Afin d'être informé des conditions d'accueil ultérieures (dates et heures, protocole sanitaire...), vous recevrez des mails d'informations, à condition d'être inscrit en tant qu'utilisateur.

L'adhésion est gratuite et ouverte à tous (formulaire à remplir sur place ou à retrouver sur notre site internet).

En espérant vous voir très nombreux, nous vous souhaitons une très bonne fin d'année à tous !

CONTACT

2 rue du Baillage - 35540 Le Tronchet
02 99 58 95 39
bibliothèquedutronchet@gmail.com



Acquisition d'une balayeuse



La commune s'est dotée récemment d'une balayeuse de voirie COCHET City Clean, elle a été livrée par la société RM Motoculture le 6 octobre dernier. Attendue par les agents du service technique, elle permet de faciliter l'entretien des routes communales et des trottoirs (désherbage, balayage et ramassage des feuilles). L'achat de ce matériel marque la volonté de la municipalité de doter les agents communaux d'outils performants pour mener à bien les missions qui leur sont confiées.

Visite à vélo

Le Maire, les quatre adjoints, une conseillère municipale (bravo Christèle) et un conjoint se sont retrouvés un samedi de septembre pour une visite guidée de la commune à vélo.

Ce fut une promenade de santé très instructive ! Le Maire, qui connaît bien les routes et les chemins communaux, nous a donné de nombreuses explications et anecdotes sur tel ou tel quartier de la commune. Cependant, de manière tout-à-fait involontaire, il a fait ces arrêts « découverte » systématiquement au pied d'une côte. Les deux heureux propriétaires de vélo électrique ont donc beaucoup apprécié les paysages, les



habités du cyclisme sportif ont poursuivi leur entraînement, tandis que les autres participants suaient sang et eau pour atteindre les sommets. Une mention particulière pour le Maire, dont le vélo n'avait plus de changement de vitesse,

et qui a fait la quasi-totalité du parcours en danseuse. Pour les amateurs, je vous recommande la très belle route de Mireloup vers Villegâte, surtout sa montée. Le conseil a failli y perdre deux adjoints, mais promis, nous recommencerons.

ÉTAT CIVIL

Bienvenue à :

- Maylan
- Alexandre
- Kelssy
- Lucie
- Timéo

Joie et bonheur :

1 mariage a été célébré

Peine et Tristesse :

12 personnes nous ont quittés

TRAVAUX



Travaux de remise en état du chemin de randonnée de la Bouexière vers Miniac-Morvan. Les travaux ont été effectués par les agents communaux.

Mairie : 02 99 58 95 39
mairie@letronchet.eu

Bibliothèque : 02 99 58 95 39
bibliothequedutronchet@gmail.com
www.letronchet.bibenligne.fr

Agence postale communale : 02 99 58 14 17

Gendarmerie Châteauneuf-d'Ille-et-Vilaine :
02 99 58 40 05

Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 15
et de 13 h 30 à 17 h 15

Samedi de 9 h à 12 h

Lundi de 8 h 30 à 12 h 15 et de 13 h 30 à 17 h 15
Mardi, mercredi et vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h

Samedi de 9 h à 12 h

Lundi, mercredi et samedi de 14 h à 18 h
Vendredi de 8 h à 10 h et de 14 h à 18 h

Pour un mode de vie plus équilibré, commencez par

Augmenter ↗



Les fruits et légumes



Les légumes secs:
lentilles, haricots, pois
chiches, etc.



Les fruits à coque:
noix, noisettes, amandes
non salées, etc.



Le fait maison



L'activité physique

Aller vers ↘



Le pain complet
ou aux céréales, les pâtes,
la semoule et le riz complets



Les poissons gras
et maigres en alternance



L'huile de colza,
de noix, d'olive



Une consommation
de produits laitiers
suffisante mais limitée



Les aliments de saison
et les aliments produits
localement

BIO

Les aliments bio

Réduire ↙



L'alcool



Les produits sucrés
et les boissons sucrées



Les produits salés



La charcuterie



La viande:
porc, bœuf, veau, mouton,
agneau, abats



Les produits avec
un Nutri-Score D et E



Le temps passé assis

DT05-17719-A

Chaque petit pas compte
et finit par faire une grande différence



MANGERBOUGER.FR



SANTÉ PUBLIQUE

Des multitudes de conseils sur le site de santé publique France



www.santepubliquefrance.fr

COMMUNIQUE DE LA DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Depuis le 21 octobre, le site de référence pour le paiement en ligne est :

www.payfip.gouv.fr



PayFIP vous permet de payer vos factures publiques (hors impôts) 24h/24, 7j/7, en toute sécurité.

DÉCLAREZ VOS RUCHES

ENTRE LE 1^{ER} SEPTEMBRE ET LE 31 DÉCEMBRE

- Une obligation annuelle pour tout apiculteur, dès la première colonie d'abeilles détenue
- Toutes les colonies d'abeilles sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, ruchettes ou ruchettes de fécondation



QUELS AVANTAGES POUR LES APICULTEURS ?



CONNAÎTRE L'ÉVOLUTION DU CHEPTEL APICOLE



AMÉLIORER LA SANTÉ DES ABEILLES



MOBILISER DES AIDES EUROPÉENNES POUR LA FILIÈRE APICOLE

UNE PROCÉDURE SIMPLIFIÉE DE DÉCLARATION EN LIGNE



mesdemarches.agriculture.gouv.fr



Les bons gestes pour l'environnement



Le ciel était légèrement couvert pour une promenade de fin d'été avec des amis en forêt du Mesnil, et une averse nous a surpris soudainement tandis que nous atteignions le « Jardin d'Amour ».

Abrités sous les branches des grands arbres, nous patientons quelques minutes pour attendre la fin de l'ondée. Le temps suffisant pour que je fasse le tour de l'arbre et que je repère une bouteille en verre abandonnée, que j'ai ramassée. La promenade s'est donc poursuivie une bouteille à la main (heureusement pour notre réputation, ce n'était pas une bouteille de vin !) pour qu'elle puisse aboutir dans le conteneur à verres. Un tout petit geste pour protéger la nature, et si chacun prenait soin de ne rien jeter et de ramasser juste un débris lors de ses promenades, la nature serait tellement plus belle. Elle est précieuse, elle est fragile, alors prenons soin d'elle pour notre agrément et pour les générations futures.



SAGE des Bassins Côtiers de la région de Dol-de-Bretagne

Le jeudi 22 octobre 2020, le comité de bassin Loire-Bretagne a adopté le projet de Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) 2022-2027 et son programme de mesures. Du 15 février au 15 août 2021, le public pourra s'exprimer et donner son avis sur ce document.

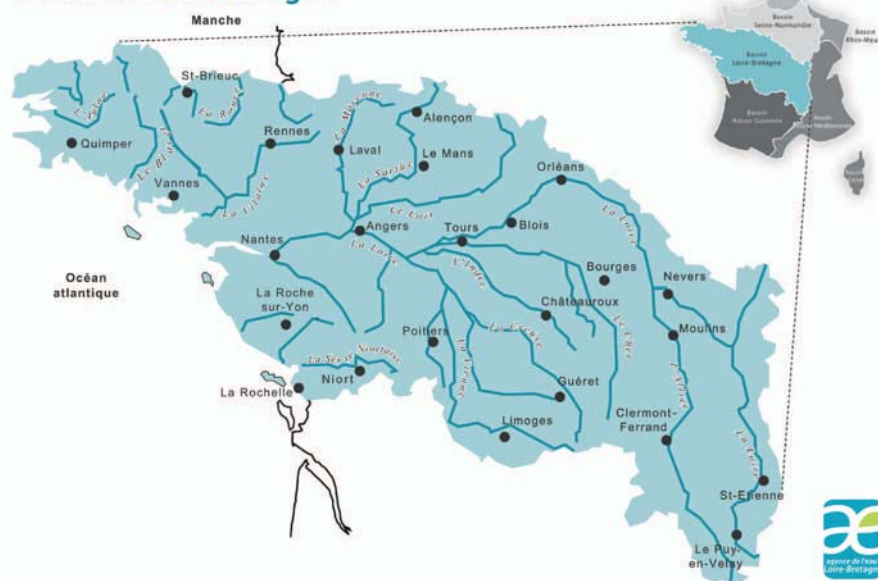
Le SDAGE et son programme de mesures sont des documents de planification dans le domaine de l'eau établis à l'échelle du bassin hydrographique Loire-Bretagne (155 000 km², soit 28 % du territoire métropolitain allant de la pointe du Finistère au Mont-Gerbier-De-Jonc) par le comité de bassin Loire-Bretagne. Ils définissent, pour une période de 6 ans les grandes orientations pour garantir la gestion de l'eau et la préservation des milieux aquatiques, l'atteinte des objectifs fixés par l'Europe et les actions à conduire sur le terrain.

Le SAGE des Bassins Côtiers de la région de Dol de Bretagne doit être compatible avec le SDAGE. Il décline localement les orientations et les dispositions énoncées dans celui-ci en les complétant si nécessaire.

Le projet de SDAGE 2022-2027 reconduit l'objectif établi par son prédécesseur, le SDAGE 2016-2021 : 61 % des cours d'eau en bon état écologique (contre 24 % actuellement). Des objectifs fixés qui vont dans la droite ligne des conclusions des Assises de l'eau, tels que 100 % des stations de traitement des eaux usées conformes en 2027, la réduction des nitrates et pesticides pour une eau brute destinée à la consommation humaine de qualité ou encore la réduction des prélèvements sur les territoires en tension.

Pour la première fois, le prochain SDAGE devrait prendre en compte la problématique « norovirus » dans les eaux littorales. Pour rappel, en janvier 2020 les ostréiculteurs et mytiliculteurs de la Baie du Mont Saint-Michel ont été sévèrement touchés par la fermeture sanitaire de

Le bassin Loire-Bretagne



deux zones de production conchylicole due à une contamination d'huîtres par le norovirus de la gastro-entérite. Des dispositifs devront être mis en place pour faire face à ce genre de crise sanitaire.

Par ailleurs, près de 50 % des modifications de texte apportées à ce projet sont liées à la prise en compte du changement climatique. Le programme comporte 11 000 mesures pour 3,6 milliards d'euros, soit 45 euros par habitant et par an.

La Commission Locale de l'Eau chargée de mettre en œuvre le SAGE des Bassins Côtiers de la région de Dol-de-Bretagne sera consultée sur le projet de SDAGE au cours du 1^{er} semestre 2021. Le public sera aussi invité à donner son avis sur ce projet du 15 février au 15 août 2021.

Pour en savoir plus : <https://agence.eau-loire-bretagne.fr> et dans votre mairie à partir du 15 février 2021 pour donner votre avis !

CONTACT

Commission Locale de l'Eau du SAGE des Bassins Côtiers de la région de Dol-de-Bretagne
Syndicat des Bassins Côtiers de la région de Dol-de-Bretagne (SBCDol)
1 avenue de la Baie
Parc d'activités Les Rolandières
35120 Dol-de-Bretagne
Tél : 02 57 64 02 54
e-mail : contact@sage-dol.fr

Fibre optique

Les premiers foyers raccordables

En 2015, Orange s'est positionné pour procéder au déploiement de la fibre optique sur ses fonds propres sur toutes les communes de Saint-Malo Agglomération.

Pour la commune du Tronchet, les travaux de déploiements ont été lancés en 2019 avec la pose des armoires et se sont poursuivis en 2020 avec le lancement des travaux de tirage et de raccordement permettant d'amener la fibre au plus près des habitations.



Pourquoi certains foyers éligibles avant ?

L'engagement pris par Orange pour le déploiement de la fibre s'appuie sur une réutilisation des infrastructures cuivres existantes (téléphone), ce qui conduit à plusieurs scénarios :

- Le réseau cuivre est enterré, la fibre sera alors également en adduction souterraine, ce déploiement est plus rapide et concerne principalement le centre-bourg.

- Le réseau cuivre est aérien et sur poteau dans ce cas une étude a été réalisée afin de savoir si :

- Le support est suffisant, la fibre est alors déployée sur le poteau au-dessus du cuivre,
- Le support ne supporte pas une nouvelle charge, Orange implante alors un nouveau poteau (si support Enedis) ou change le poteau (si support France Télécom).

La pose des câbles aériens et le remplacement de quelques poteaux ont commencé en décembre 2020, et quelque foyers sont déjà raccordés.

Quels engagements pris par Orange sur les délais de raccordement ?

La majorité des foyers pourront souscrire une offre fibre pour la fin de l'année 2021. C'est l'engagement donné par Orange qui poursuivra toutefois les travaux en 2022 afin de traiter les cas les plus complexes.

La fibre est-elle arrivée chez vous ?

L'éligibilité de chaque logement peut être visualisée sur les sites Internet suivants :

- <https://reseaux.orange.fr/cartes-de-couverture/fibre-optique>
- <https://cartefibre.arcep.fr/>

Utilisation des bacs de collecte

La collecte des déchets est de la compétence de Saint-Malo Agglomération qui assure le passage régulier des camions sur l'ensemble de la commune.

Il existe un règlement qui, parmi d'autres sujets, précise « Il ne peut être procédé au dépôt des bacs avant 19 h, ceci afin de limiter la présence des conteneurs sur la voie publique et par voie de conséquence la gêne occasionnée auprès des administrés ».

Quant au rangement des bacs à l'intérieur des propriétés après la collecte, il est demandé de le faire dans la journée, pour des raisons de sécurité, afin qu'il n'y ait plus de bacs sur la voie publique, mais également pour des raisons de respect de l'environnement. Quel dommage de voir quelques bacs qui restent plusieurs jours sur la voie publique à proximité de maisons fleuries ou de bâtiments anciens.



Pour ceux qui l'ignorerait, en application de l'article R632-1 alinéa 2 du code pénal le détenteur d'un conteneur laissé abusivement sur le domaine public peut être puni de l'amende prévue pour les contraventions de la seconde classe (150 euros au plus).

Evitons d'en arriver à ces mesures punitives, et faisons tous un effort pour déposer nos bacs juste avant la collecte et pour les ranger dans la journée de la collecte.

RÉNOVATION DE L'HABITAT

Saint-Malo Agglomération vous accompagne dans la réalisation de votre projet de rénovation de votre logement.

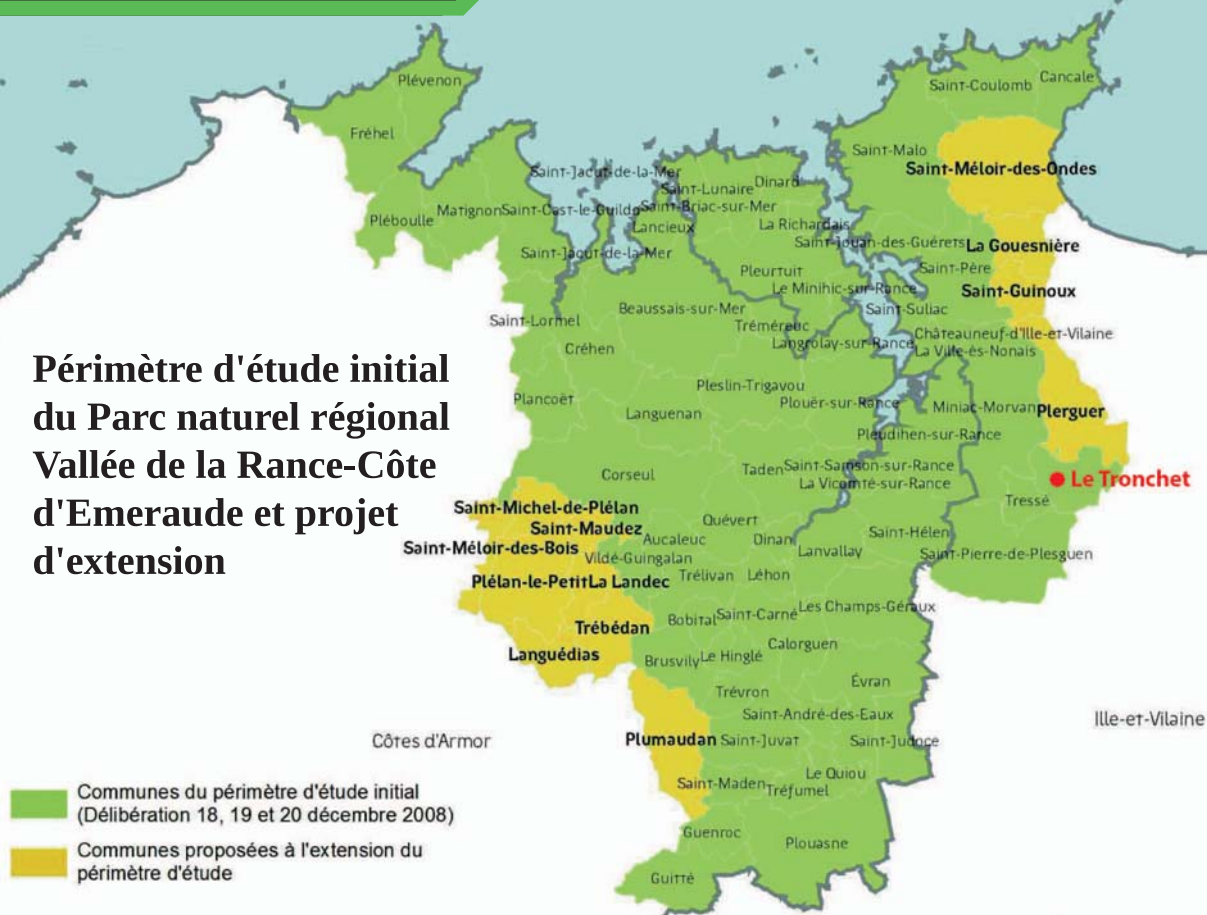
Contactez SOLIHA, l'opérateur de Saint-Malo Agglomération, au 02 99 79 51 32. Permanences sur rendez-vous le mardi matin à la Maison de l'Habitat (23, avenue Anita Conti à Saint-Malo).

Autres services de la Maison de l'Habitat : L'ADIL 35 (Permanence le lundi de 10 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30 - Tél : 02 99 78 27 27).

CONTACT

L'Espace Info Energie : permanences du lundi au vendredi, de 13 h 30 à 17 h 30
Tél. 0 805 203 205.

Périmètre d'étude initial du Parc naturel régional Vallée de la Rance-Côte d'Emeraude et projet d'extension



Sources : les contributeurs d'OpenStreetMap sous licence ODbL
 Base : IGN, Région Bretagne - Pôle Observation et Informations Géographiques
 Date : 07/09/2021

Projet de parc naturel régional

Depuis 2008, l'association « Cœur Emeraude » élabore le projet de Parc Naturel Régional (PNR) « Vallée de la Rance - Côte d'Emeraude » sur mandat de la région Bretagne et des départements des Côtes-d'Armor et d'Ille-et-Vilaine.

Le futur Parc Naturel Régional couvrira un territoire de 74 communes appartenant à 4 EPCI* (Dinan Agglomération, Saint-Malo Agglomération, Communauté de Communes Côte d'Emeraude et Communauté de communes Bretagne romantique).

Le parc représentera une opportunité inédite pour la Vallée de la Rance - Côte

d'Emeraude, dont le territoire a une forte valeur écologique, historique et économique. Ce territoire verra sa cohésion et son attractivité renforcées, tout comme les liens entre ses habitants et leur rapport avec la nature et le patrimoine.

Dans la suite des travaux déjà engagés par l'association Cœur Emeraude, un syndicat mixte va être créé pour poursuivre la démarche d'élaboration du projet de parc, et écrire notamment une charte pour le fonctionnement du parc. Ce syndicat sera constitué de représentants :

- de la région Bretagne ;

- des départements des Côtes-d'Armor et d'Ille-et-Vilaine ;
- des 4 EPCI concernés ;
- des 74 communes concernées (dont Le Tronchet).

Le syndicat mixte a pour vocation de piloter les études et les analyses nécessaires à l'élaboration de la charte pour le bon fonctionnement du Parc Naturel Régional. Il a pour mission d'aboutir d'ici 3 ans maximum pour permettre la création officielle du Parc Naturel Régional Vallée de la Rance - Côte d'Emeraude en 2023.

EPCI : Etablissements Publics de Coopération Intercommunale.*



Vous cherchez un emploi ?

La Région finance votre formation !

Avec **PRÉPA** et **QUALIF**,
bénéficiez d'une formation sur-mesure
pour apprendre un métier, développer vos compétences
ou valoriser votre expérience professionnelle.

22 000 places disponibles partout en Bretagne.

Infos sur bretagne.bzh/formation-emploi

Colis de Noël des anciens

Deux résidentes de l'Ehpad très contentes de ce geste.



Des colis ont été distribués aux anciens par les membres du CCAS et du Conseil Municipal. La cidrerie SORRE de Pleguer a confectionné ces coffrets.

Nous prévoyons d'organiser un repas de fête fin 2021.

Ateliers nutrition

Rencontre avec Madame Morgan Millin, diététicienne sur le Pays de Saint-Malo ainsi que Madame Camille Germain du CLIC de la Côte d'Emeraude.



Nous tenons à remercier les personnes qui ont participé à ces ateliers conviviaux dans une ambiance sympathique tout en respectant les mesures sanitaires. Les prochaines séances vous seront communiquées ultérieurement.



Cordialement l'équipe du CCAS.

L'INTERNET, À VOTRE SERVICE !

L'intervenante sociale numérique peut se déplacer à votre domicile ou vous recevoir dans un autre lieu.

Anonymat et confidentialité assurés.

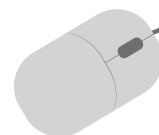
Contact : 06.45.65.03.27



Flore HUGUERRE
Intervenante sociale numérique

Sur rendez-vous, pour les habitants de :

- Dinard : lundi de 14h à 17h
- Le Tronchet : mardi de 9h à 12h
- Miniac-Morvan : jeudi de 9h à 12h
- Pleguer : vendredi de 9h à 12h
- Pleurtuit : jeudi de 14h à 17h
- Saint-Jouan-des-Guérets : mardi de 14h à 17h
- Saint-Méloir-des-Ondes : mercredi de 9h à 12h



Association pour l'Autonomie et la Lutte contre le Handicap de la Côte D'émeraude : APALHce

CLIC de la Côte d'émeraude. 1, rue Henri Dunant- 35800 DINARD
Tél : 02 99 16 88 76 – Mail : clic3-cote-emeaude@hotmail.fr
N° siret : 492-309-612-000-17

Côté cour...

Pendant des années, les rentrées se sont succédé sans que jamais rien ne les perturbe. Mais depuis le mois de mars, l'école vit à l'heure du coronavirus, s'adaptant aux divers protocoles sanitaires.

Le cadre habituel de l'école a volé en éclats du jour au lendemain.

Entre les lavages des mains à répétition, le port du masque obligatoire pour certains, des récréations par groupe classe, des activités sportives sans contact, c'est toute la vie scolaire qui a dû être revue pour limiter la propagation du virus.

Et malgré toutes les contraintes imposées, les enfants ont modifié leurs habitudes et



adopté très vite de nouveaux rituels sans jamais contester.

Ils ont su réinventer ou adapter les jeux à la récréation. Ils jouent autrement avec toujours autant d'enthousiasme.

Début juillet, les CM2 ont quitté l'école primaire.

Certes, ils n'ont pas pu profiter pleinement des dernières semaines avec leurs camarades mais ils sont parvenus à organiser des aurevoirs et ont, à cette occasion, remercié les enseignants et le personnel communal de les avoir aidés à grandir.



M. Gaillard, M^{me} Pannetier, M. Maillot, M^{me} Dugué, M^{me} Jan, M^{me} Hellier.

L'école est en regroupement pédagogique intercommunal
avec Tressé (Meonil-Roc'h)

90 enfants inscrits à l'école « Albert Aubry »
49 élèves scolarisés sur le site du Tronchet
36 élèves scolarisés sur le site de Tressé

Le directeur, M. Gaillard enseigne en CM2
M^{me} Pannetier enseigne en CE2/CM1,
M. Maillot enseigne en TPS/PS/MS.
M^{me} Hellier est ATSEM en maternelle.

M^{me} Dugué, M^{me} Jan, M^{me} Hellier sont en charge du temps périscolaire
(cantine, garderie)

Environ 18 enfants fréquentent la garderie matin et soir.

Reprise du bar restaurant

Alice Schmitt et Simon Danjou vont bientôt ouvrir un bar restaurant place du Cerf et ont accepté de répondre à nos questions.

Quelle est votre motivation principale pour ce projet ?

ALICE SCHMITT : Réaliser un rêve qui est commun depuis plusieurs années : pouvoir exercer notre passion dans un lieu qui nous ressemble.

Pourquoi avoir choisi de vous installer sur la commune du Tronchet ?

SIMON DANJOU : Nous nous sommes installés en Bretagne Romantique depuis plus d'un an car nous avons envie de verdure et d'authenticité. Un joli hasard nous a fait connaître l'appel de la mairie du Tronchet pour la reprise de l'Élixir, et nous ne pouvions pas laisser passer cette occasion !

Quels sont les services que vous proposerez ?

ALICE SCHMITT : Notre établissement proposera un service de petite restauration, un bar, un dépôt de tabac et une boutique de produits locaux et artisanaux. Nous aurons également à disposition une bibliothèque, une ludothèque et un espace pour les enfants.

Quels seront vos horaires d'ouverture ?

Du mardi au jeudi : 9 h - 22 h
Vendredi et samedi : 9 h - 01 h
Dimanche : 9 h - 17 h
Lundi : Fermé

Ces horaires seront susceptibles de changer pour mieux nous adapter aux besoins des Tronchetois (par exemple des horaires saisonniers).

Prévoyez-vous des animations ?

SIMON DANJOU : Oui, bien sûr ! Nous organiserons des concerts au moins une fois par mois, des séances de contes, des soirées à thèmes, et bien d'autres idées !

Qu'est-ce qui vous amuse le plus dans ce projet ?

ALICE SCHMITT : Le processus de création d'un établissement à notre image. Nous avons une identité mélangeant l'univers geek, le fantastique, le médiéval, bref, tout ce qui fait appel à l'imaginaire des petits et des grands, que vous retrouverez à l'Élixir.

Quelle clientèle souhaitez-vous attirer ?

SIMON DANJOU : Du travailleur qui cherche à se restaurer, aux familles qui veulent se détendre après une marche en forêt, jusqu'aux jeunes souhaitant passer une soirée animée autour d'un verre : tout le monde aura une bonne raison de venir !

En quoi votre établissement sera-t-il original ?

ALICE SCHMITT : (rires) Parce que nous le sommes !

SIMON DANJOU : Parce que nous y mettrons un peu de nous-mêmes : nous adorons la musique, le cinéma, la littérature, le fantastique, la science-fiction et nous n'imaginons pas notre établissement sans ces influences.

A quelle date prévoyez-vous d'ouvrir ?

SIMON DANJOU : Si les circonstances le permettent, nous ouvrirons courant février prochain !

Dans votre couple, qui sera le patron ?

SIMON DANJOU : Moi, évidemment !

ALICE SCHMITT : (rires) Je le laisse croire ça ! Nous serons tous les deux patrons, chacun avec sa place : Simon en cuisine et moi au bar.

Avez-vous autre chose à dire aux Tronchetois ?

ALICE SCHMITT : Oui : vous pouvez déjà nous retrouver sur Facebook sur la page « l'Élixir - Bar » pour avoir plus d'informations sur ce que nous vous préparons !

Merci d'avoir répondu à nos questions, et nous sommes impatients de célébrer avec vous l'ouverture de votre établissement.





Nouvelle boulangerie pâtisserie et épicerie

Elise Battais et Antoine Laisne vont bientôt exercer leur passion de boulanger pâtissier dans la nouvelle boulangerie qui sera construite derrière la mairie. Ils ont accepté de répondre à nos questions.

Quelle est votre motivation principale pour cette création ?

Redonner vie à la commune en y ramenant un commerce de proximité !

Pourquoi avoir choisi de vous installer sur la commune du Tronchet ?

Nous sommes arrivés au Tronchet il y a maintenant 2 ans. Nous avons choisi la commune pour sa tranquillité et pour se rapprocher de nos familles qui vivent aux alentours. L'appel à candidature de la Mairie pour trouver un boulanger nous a interpellé et c'est très naturellement que nous avons candidaté ! Nous sommes ravis que notre projet ait été retenu.

Quels sont les produits que vous proposerez ?

Nous proposerons une gamme large de pains bios au levain (pain complet, pain à l'épeautre, tourte de meule, pain de seigle, baguette bio...) et des pains plus classiques. Il y en aura pour tous les goûts !

Vous retrouverez aussi du snacking et des pâtisseries pour les plus gourmands ! Une sélection fine de produits locaux sera également proposée dans la boutique.

Quels seront vos jours et heures d'ouverture ?

Nous envisageons une ouverture du mardi au samedi, de 7 h à 19 h 30 et le dimanche de 7 h à 13 h. Suivant la demande nous verrons s'il est nécessaire d'ajuster ces horaires.

Quelles seront vos spécialités ?

Nous avons hâte de vous faire découvrir nos pains travaillés à partir d'un levain naturel et d'une méthode de panification qui valorise la qualité nutritionnelle. Nous aimons spécialement les pains dit « de conservation » que vous pouvez garder plusieurs jours chez vous sans que la qualité ne soit altérée.

Pourra-t-on vous passer des commandes pour des fêtes familiales ou d'association ?

Bien sûr, avec plaisir !

Qu'est-ce qui vous amuse le plus dans ce projet ?

Ce qui est amusant dans ce projet c'est de partir d'une page blanche, d'avoir tout à créer ! Mais ce qui nous anime le plus est de savoir que la boulangerie va répondre à un vrai besoin des habitants de la commune.

A quelle date prévoyez-vous d'ouvrir ?

Suivant l'avancée des travaux, nous prévoyons une ouverture durant l'été !

Dans votre couple, qui sera le patron ?

Nous allons tous les deux travailler au développement de la boulangerie pour vous proposer la meilleure offre possible.

Merci d'avoir répondu à nos questions, et nous sommes impatients de déguster vos produits dès l'ouverture de la boulangerie pâtisserie.



Alexandre Papazof

Bonjour, je suis Alexandre Papazof et je suis maraîcher, installé depuis avril 2010 au Tronchet, je suis situé entre l'EHPAD et l'étang. Je travaille en agriculture biologique et vous propose un témoignage de mes pratiques. Peut-être que les plus jardiniers d'entre vous y trouveront quelques informations éclairantes.

Après les légumes d'été, place aux choux, aux courges, aux poireaux et à la roquette

À la Toussaint, il se produit une bascule : les légumes d'hiver jubilent et les légumes d'été se sentent tout à coup étrangers, ma gamme se redessine aux couleurs de l'automne et de l'hiver.

Fini les tomates, aubergines et courgettes, place aux choux, aux courges, aux poireaux, à la roquette.

...et aux navets, semés fin août en même temps que les radis noirs (et le colza), pas plus tôt sinon je dois prévoir le filet anti-insectes pour les protéger de la mouche et pas trop tard (avant mi-septembre si je veux en récolter avant Noël).

Ils devront tenir au champ jusque février où les premiers parasites vont se développer en entrant par le collet.

Hernie du chou et autres crucifères : un manque de calcium



Il arrive parfois que les navets ou autres crucifères (choux, radis...) présentent de vilaines boursouflures autour des racines, c'est la hernie du chou, souvent associée à un manque de calcium.

Je pallie à cette carence en apportant du calcium marin sous forme de petites billes avant le semis, cela permet aussi de corriger le pH du sol, plutôt naturellement acide en Bretagne.

Toilettage d'hiver... en préservant l'environnement

C'est le moment pour moi de préparer le printemps, je vais pouvoir toiletter l'écrin, réduire quelques ronciers, couper les



Alexandre vous reçoit tous les vendredis à partir de 17 h 30.

branches gênantes, réaffirmer certains passages tout en préservant des espaces sauvages qui abritent mes alliés vertébrés et invertébrés, couleuvres et batraciens, renards et oiseaux, insectes prédateurs de pucerons, et c'est pas toujours facile de maintenir l'équilibre entre le besoin de produire et la nécessité de préserver la vie.

Sous les serres...

Sous serre, le paysage se redessine, on passe des récoltes qui nous tirent vers le haut (les dernières tomates si près du plafond qu'il nous faut nous étirer) à celles qui nous font mettre un genou à terre (mâche, blettes, roquette), la pousse devient plus lente, les plantations s'espacent...

En pleine terre... ail et fèves



En plein champ, quand les terres sont praticables, c'est le moment pour moi de planter l'ail et les fèves qui vont s'installer tranquillement cet hiver pour décoller dès les premières douceurs de mars.

L'ail supportant mal d'avoir les pieds dans l'eau, je le plante dans la parcelle plus drainante. Ici aussi j'ajoute du calcium à la plantation, l'ail n'aime pas les terrains acides.

De plus, je recouvre la planche entière d'une bonne couche de feuilles mortes pour éviter que la terre ne soit battue par les pluies tout l'hiver et pour ne pas avoir à désherber.

Un couvert végétal pour les parcelles libérées des cultures



Sur les parcelles libérées en fin d'été, j'ai semé des engrais verts à la mi-octobre, un couvert végétal constitué de 4 espèces :

- du seigle pour ses racines puissantes qui décompactent et remontent des éléments nutritifs ;
- de la vesce et des pois fourragers pour leur apport en azote ;
- de la phacélie qui est plutôt une plante de jours longs.

Ce couvert a pour but de capter les éléments qui seraient lessivés par les précipitations incessantes, les libérant au moment de leur destruction prévue en mai, quand la biomasse sera optimale et avant de grainer. Les restitutions seront bien appréciées par la culture suivante.



Le Tronchet d'hier et d'aujourd'hui

A l'initiative de Gérard Leroy, un groupe intitulé « Le Tronchet d'hier et d'aujourd'hui » a été créé sur le site Facebook. Ce groupe a pour vocation de partager des informations anciennes ou actuelles relatives au Tronchet et à ses habitants. Des documents peuvent être

transmis sur Facebook par toute personne membre du groupe. Ils permettent de relater l'histoire ancienne et plus récente du Tronchet au travers de photos, de documents anciens, de cartes postales... Vous pouvez déjà y trouver d'anciennes photos de classe. Pour accéder à ces

documents, il vous suffit d'ouvrir un compte sur Facebook et de demander à faire partie du groupe.

Pour tout renseignement, prenez contact avec Gérard Leroy.

Gym détente

Septembre 2020

CHIC ! Nous avons repris les séances dans des conditions tout à fait satisfaisantes.

Tout semblait aller pour le mieux même si nous restions attentifs à l'évolution de la pandémie.

C'était sans compter avec ce satané virus qui bien entendu a fait des siennes !

Nous voici donc à nouveau confinés.

Nous avons néanmoins enregistré 47 adhésions et d'autres devraient suivre si tout rentre dans l'ordre des choses.

Lors du premier confinement Paskaline et Régine nous avaient diffusé des cours par vidéos ou feuilles d'exercices transmises par mail.



Nous les en remercions encore même s'il faut l'avouer, faire des exercices seul



devant son ordinateur nécessite une très très grande motivation, surtout dans la durée... Le côté convivial n'y était pas.

Elles ont donc repris du service et c'est promis-juré cette fois-ci nous allons nous y mettre pour être au top à la reprise.

Le 17 octobre a eu lieu notre A.G. : une très faible participation des adhérents, probablement à cause liée aux contraintes sanitaires : une grande déception face au travail fourni par le Bureau et les

Animatrices lors de ce premier semestre pour satisfaire le plus grand nombre.

Enfin, croisons les doigts pour que la situation s'améliore et surtout respectons les règles de distanciation.

La présidente, Catherine Boursier

CONTACT

Catherine Boursier : 06 80 20 22 13
Catherine Jouenne : 07 86 85 76 81

U.N.C. Soldats de France O.P.E.X.



Malgré ce deuxième confinement, élus et président de l'association des anciens combattants se sont réunis lors de la 102^e cérémonie de commémoration du 11 novembre 1918. La cérémonie a permis de mettre à l'honneur tous les français morts pour la France d'hier et d'aujourd'hui. Nous avons le devoir de perpétuer cet hommage pour les années à venir.

Une assemblée générale pourrait avoir lieu courant janvier 2021, en fonction des événements sanitaires.

Le président, M. Michaud

CONTACT

unc.35540@gmail.com



Marche, détente et découverte

En ce deuxième semestre 2020, nous n'avons pu honorer le programme de nos sorties, dû à la pandémie COVID-19 à savoir :

- Dinard-Dinan par la Rance,
- le séjour de 2 jours à Plestin-les-Grèves,
- les sorties extérieures,
- le repas de fin d'année dansant.

Nous vous souhaitons une bonne fin d'année 2020 et tous nos vœux pour l'année 2021.

Marche, détente et découverte, présente ses sincères condoléances aux familles des anciens adhérents qui nous ont quittés en cette fin d'année difficile.

Les marcheurs, qui souhaitent rejoindre l'association, seront les bienvenus et seront invités à faire un essai même en cours d'année (départ le jeudi à 9 heures de la mairie du Tronchet).

Les horaires pouvant changer en fonction des randonnées, il est conseillé de prendre contact préalablement.

Le Président, Christian Gueguen

CONTACT

Christian Gueguen : 02 99 73 80 99
Isabelle Briand : 06 80 10 99 24

Comité des fêtes

2020

Une année blanche pour le comité des fêtes où la COVID-19 a tout bouleversé.

2021

On commencera l'année par l'assemblée générale avec bien sûr les gestes barrières (date à venir). Dès que cela sera possible, nous organiserons une manifestation afin de tous vous retrouver qui sera pour nous une grande joie de pouvoir vous divertir.

En attendant ce jour, prenez soin de vous, de vos proches et nous vous souhaitons une bonne année 2021.

Le président et toute l'équipe.

Croix Saint-Roch

Sur la route menant à Plerguer, entre le n°10 et le n°12 du Rocher Argan, elle est là cachée par la végétation soumise à triste sort. Aujourd'hui sur un terrain privé, loin des regards et quasiment oubliée, la croix Saint-Roch a pourtant été pendant des années un lieu de rassemblement. M^{me} Erussard, M^{me} Huard, M. Simonet et M. David nous livrent leurs souvenirs.

M^{me} Erussard, dont la mémoire semble infaillible, explique que les rassemblements au pied de la croix Saint-Roch avaient lieu aux rogations, c'est à dire durant les trois jours précédant le jeudi de l'Ascension.

Par village, on se rendait en procession aux croix en partant de l'église, en compagnie de l'abbé Faustin, curé de l'époque.

Par des prières et des offrandes, le prêtre demandait un climat favorable pour les récoltes. Qu'il fasse beau pour faire le foin !

« Au Tronchet, chaque croix avait son jour de rogation, indique-t-elle. Trois croix (la croix Saint-Roch, la croix Saint-Benoît et la croix de la Mission), trois lieux de rogation, une journée par croix. »

Elle termine en énonçant une des prophéties de l'Ascension : « Telles rogations, telle fenaison. »

Le temps qu'il fait pendant les trois jours des rogations indique le temps qu'il fera peu après pour les foins.

M. Simonet se souvient qu'il se rendait à la croix avec son père le jour des rogations. Il situe l'évènement vers 1950.

La croix était embellie par les habitants du Rocher-Argan, du Tuly et du Brignoux.

Il décrit les lieux : « De part et d'autre de la croix et jusqu'en prolongement de la route, on plantait les branches de bouleau que les anciens étaient allés chercher à "Roheard" et au "Brignoux". Sur 20 ou 30 mètres, la route était décorée avec de la sciure tannée formant ainsi un tapis. »



Saint Roch est le saint le plus invoqué, dès le Moyen Âge, comme protecteur contre le terrible fléau de la peste. Sa protection s'est progressivement étendue au monde agricole, aux animaux, aux grandes catastrophes tels que les tremblements de terre, les épidémies et les maladies très graves.

Saint Roch était le fils d'un gouverneur de Montpellier. A la mort de ses parents, il prend le chemin de Rome, se dévoue aux soins des pauvres pestiférés et obtient beaucoup de guérisons.

Atteint à son tour de la maladie, et de retour à Montpellier, il est mourant et se retire dans une cabane dans les bois où un chien va lui apporter chaque jour un petit pain. D'où sa représentation dans l'histoire de l'art avec un chien à ses côtés.



M^{me} Huard, née au Brignoux se remémore cette époque. Interrogée la dernière, elle confirme les faits relatés et revient sur les décorations de la croix. Elle précise que des guirlandes de fleurs étaient déposées dans la sciure formant une croix ou tout autre symbole religieux.

M. Roland David n'a pas participé aux rogations car il habitait Villegâte. Mais, c'est grâce à lui qu'aujourd'hui on évoque le passé de la croix Saint-Roch.

Il nous précise que cette tradition a pris fin à l'arrivée de l'abbé Rocher qui a décrété qu'il n'était plus nécessaire de prier car il y avait des moyens plus modernes pour obtenir de belles récoltes : il y avait le guano.

SPECIAL
NOËL




CITEO

Donnons ensemble une
nouvelle vie à nos produits.

LE PETIT GUIDE DU TRI DES EMBALLAGES DE FÊTES

**Pour un Noël plus responsable,
pensez à trier vos emballages et papiers cadeaux de fêtes !**

En France, on compte environ **20 000 tonnes de papiers-cadeaux consommées chaque année** à la période de Noël.* Près de **50% des Français peuvent aujourd'hui trier tous leurs emballages** sans distinction grâce à la simplification du geste de tri. Pour l'autre moitié des Français, il reste encore quelques informations pratiques à connaître pour avoir le bon geste. Et si vous avez un doute, téléchargez l'appli gratuite **Guide du tri** . Où que vous soyez l'application vous géolocalise et vous donne toutes les réponses, en cas de doute.

Le papier cadeau

S'il est bien en papier, il se dépose dans le **bac de tri**. S'il est plastifié ou avec des paillettes, il se jette avec les **ordures ménagères**.



Le film d'emballage cadeau transparent

Il se jette avec les **ordures ménagères** sauf dans les zones en extension où il va dans le **bac de tri**.



Les emballages en carton avec coque plastique

Bien penser à séparer l'emballage en carton et la coque plastique. **La partie en carton se trie** et la coque en plastique se jette à la poubelle sauf dans les zones où le tri est simplifié qui acceptent tous les emballages en plastique (c'est la même chose pour les paquets de piles, les petits emballages de jouets type voitures ou figurines...).



Les boîtes de jouets en carton

Elles se mettent dans le **bac de tri** après avoir retiré les liens et les poignées, souvent en plastique. Pas besoin d'enlever les fenêtres plastiques lorsqu'elles sont de petite taille, elles ne gênent pas le procédé de recyclage du carton.



Le ruban d'emballage

S'il est en papier (le plus classique, « à friser »), il se trie. S'il est en tissu, avec des fils métalliques ou en plastique alors il se jette. On peut aussi le garder et le réutiliser pour ses prochains emballages cadeaux !



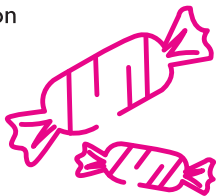
Les tickets de jeu à gratter

Comme le papier, ils se trient et se recyclent.



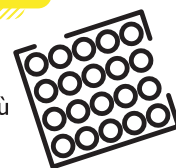
Les emballages de chocolats ou de papillotes

La feuille intercalaire que l'on trouve parfois dans les papillotes, quand elle est en papier ou papier calque, **se trie comme du papier**. Dans les zones où le tri est simplifié, on dépose dans le bac de tri l'emballage en aluminium ou en plastique. Si pas d'extension, alors on jette dans les ordures ménagères.



Le papier bulle

Il se jette à la poubelle sauf dans les zones où le tri est simplifié, où il se trie.



L'emballage de saumon fumé

Le socle en carton (doré ou argenté) se dépose dans le bac de tri. Le **film plastique** et la **feuille intercalaire** entre les tranches en plastique vont être triées seulement dans les zones où le tri est simplifié.



Les serviettes en papier

Comme tous les papiers « d'hygiène », (mouchoirs, essui-tout...) elles se jettent à la **poubelle**.



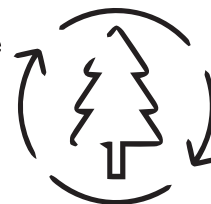
ET LE VERRE DANS TOUT ÇA ?

Tous les emballages en verre se recyclent, bien entendu les bouteilles notamment de champagne emblématiques de la période de Noël, et aussi tous les bocaux, pots, flacons.



QUANT AU SAPIN...

Il se recycle (penser aux sacs à sapin) et se dépose en déchetterie, aux encombrants ou aux déchets verts.



Contact Presse :

Citeo | Laureen Bonnet : 06 75 65 04 61
Havas Paris | Claire Correia : 06 13 61 22 00



Suivez-nous sur



www.citeo.com

*La municipalité vous présente
ses meilleurs vœux*

2021

